

COMMUNE DE BLODELSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLODELSHEIM – SEANCE DU 31 JANVIER 2018

A 20 H 00, en Mairie, sous la présidence de M. BERINGER François, Maire

Etaients présents : VOGT Dominique, INVERNIZZI Corinne, RIEFFLE Edith, DONZÉ Marie-Thérèse, BEAUDELOT Florent, BERINGER Emilie, SIMON Matthias, SARTORIO Etienne, SEILER Michel, SITTLER Francine

Absents excusés : HOMBERT Liliane, BENSEL Céline, VALENTE Victor

Absents : SANTORO Samuel, ANTONY Sandrine, BERINGER Ludovic

Procurations : HOMBERT Liliane à RIEFFLE Edith
BENSEL Céline à VOGT Dominique
VALENTE Victor à BERINGER François

Secrétaire de séance : WAGNER Marine

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 25 janvier 2018, le conseil municipal a été à nouveau convoqué le mercredi 31 janvier 2018 et peut délibérer valablement sans condition de quorum, en vertu de l'art. L 2121-7 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017
2. CCAS : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET BUDGET 2018
3. AMENAGEMENT DE LA RUE DU CANAL D'ALSACE
4. CCPRB – FACTURATION DES SEANCES DE PISCINE
5. POSE D'UN CABLE HAUTE TENSION
6. LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES
7. PLANTATIONS RUE DU CANAL D'ALSACE
8. ASSOCIATION DE TIR « CTSAR » – DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN
9. DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS »
10. AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE PISCINE
11. DIVERS ET COMMUNIQUÉS

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. CCAS : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET BUDGET 2018

- A) Compte administratif 2017

4. CCPRB – FACTURATION DES SEANCES DE PISCINE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5. POSE D'UN CABLE HAUTE TENSION

La société TOPO ETUDES a été chargée par ENEDIS de procéder au remplacement d'un câble électrique haute tension souterrain sur 163 mètres au niveau de la rue de Rumersheim. Le câble sera posée sur les parcelles cadastrées section 11 n° 271 et 177 dont la commune est propriétaire.

Après exposé, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** les termes de la convention de servitudes
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention et tout acte y afférent

6. LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le « Club des Ornaments, palmipèdes et volailles du Haut-Rhin » a sollicité la location de la salle des fêtes pour son exposition avicole qui aura lieu les 17 et 18 février 2018.

Vu l'intérêt de cette manifestation au niveau local,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de fixer le tarif de location de la salle des fêtes pour l'exposition avicole à 325 €.

7. PLANTATIONS RUE DU CANAL D'ALSACE

Plusieurs propositions ont été émises quant aux plantations à réaliser à l'extrémité Est de la rue du Canal d'Alsace.

Dans l'attente d'un devis, il est proposé de reporter la décision à une séance ultérieure.

8. ASSOCIATION DE TIR « CTSAR » – DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN

M. le Maire fait part de la demande de l'association « CTSAR » qui pratique le tir sportif et qui souhaite utiliser le terrain de l'ancienne déchetterie pour y installer un stand de tir.

Après discussion, le Conseil municipal **REFUSE** de mettre le terrain de l'ancienne déchetterie à la disposition de l'association « CTSAR ».

9. DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS »

Florent BEAUDELOT rappelle le principe du dispositif « Voisins vigilants » qu'il avait présenté lors de la dernière réunion du Conseil municipal.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil municipal

- **DÉCIDE** de s'engager dans la démarche et d'y inscrire la commune de Blodelsheim.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte y afférent

10. AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE PISCINE

Francine SITTLER propose d'aménager l'entrée du sentier de Garrulus (site de l'ancienne piscine) pour mettre en valeur les arbres présents et égayer cette entrée. Elle présente à ce titre un chiffrage de l'entreprise SITTERLE à 2 040 € TTC.

Le Conseil municipal **ACCEPTE** la proposition et **AUTORISE** M. le Maire à signer le devis.

11. DIVERS ET COMMUNIQUÉS

a) Urbanisme

M. le Maire informe les conseillers des demandes de permis de construire et déclarations préalables déposées :

- déclarations préalables n° 17 B 0031 et 18 B 0001 à 0003
- permis de construire n° 18 B 0001 et 0002

b) Informations de la communauté de communes « Pays Rhin-Brisach »

CNPE de Fessenheim : de nombreuses réunions ont déjà eu lieu avec les autorités de l'Etat pour préparer la fermeture de la centrale de Fessenheim et prévoir la reconversion économique et écologique du territoire.

Mutualisation : La CCPRB envisage le lancement d'un appel d'offres global pour la fourniture de gaz et d'électricité pour les 29 communes. Les communes resteront libres d'y adhérer.

Une journée de rencontre est prévue le 7 avril entre les conseils municipaux des enfants de l'ensemble des communes. Seront notamment programmées la visite du musée des énergies, du musée Schoelcher et de la Maison de la Nature.

c) Modification de l'état des subventions

Afin de payer certaines dépenses relatives à la Fête de Noël, le conseil municipal décide de verser une subvention de 210 € à l'association « Blodelsheim en Fêtes » La dépense sera imputée à l'article 6574 du budget 2018.

d) Divers

M. le Maire indique que l'Office National des Anciens Combattants recense les projets envisagés pour la commémoration du centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Le Conseil municipal s'accorde pour prévoir une manifestation à cette occasion, notamment l'inauguration du Monument aux Morts qui aura alors été déplacé au milieu de la place du 14 Juillet et mis en valeur.

M. le Maire explique au Conseil que les benues enterrées de la salle des fêtes ne pourront peut-être pas être installées le long du mur Nord dans un souci de sécurité. Il propose d'informer le Conseil de la date de passage de la communauté de communes et du prestataire.

Dominique VOGT rappelle que la Journée citoyenne aura lieu le samedi 19 mai et lance un appel à projets.

Etienne SARTORIO demande ce qu'il advient de la haie d'arbres plantée entre les bans de Blodelsheim et de Fessenheim dans le cadre du Gerplan et qui a été fortement détériorée. M. le Maire lui indique que le responsable du projet en a été informé et qu'un constat a été fait.

Corinne INVERNIZZI informe le Conseil que les mercredis de la com.com sont maintenus jusqu'en juin et que le Barathon aura en principe lieu cette année. La poursuite des activités de l'ECS est en revanche incertaine.

La séance est levée à 22 h 05.

Blodelsheim, le 1^{er} février 2018



Le Maire,

François BERINGER